

CENTRE

Axe 1 : Prise en charge des patients et résidents

Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD

Contexte

pas de contexte

Objectifs

- Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations.
- Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins.
- Connaître les différents traitements prescrits.
- Acquérir des compétences nouvelles dans :
 - l'accueil, l'accompagnement relationnel, avec ses limites ;
 - les techniques à adapter dans les actes quotidiens.
- Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle dans le suivi du résident faire le lien avec une équipe psychiatrique extérieure).
- Encourager les personnels à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures.

Exercice

2024

Code de formation

S126

Nature

AFR

Organisé par

ALTAFORMA ou ETHICARE

Modules

- **[Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD](#)**
[Durée : 21 heures](#)
- **[Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD](#)**
[Durée : 21 heures](#)